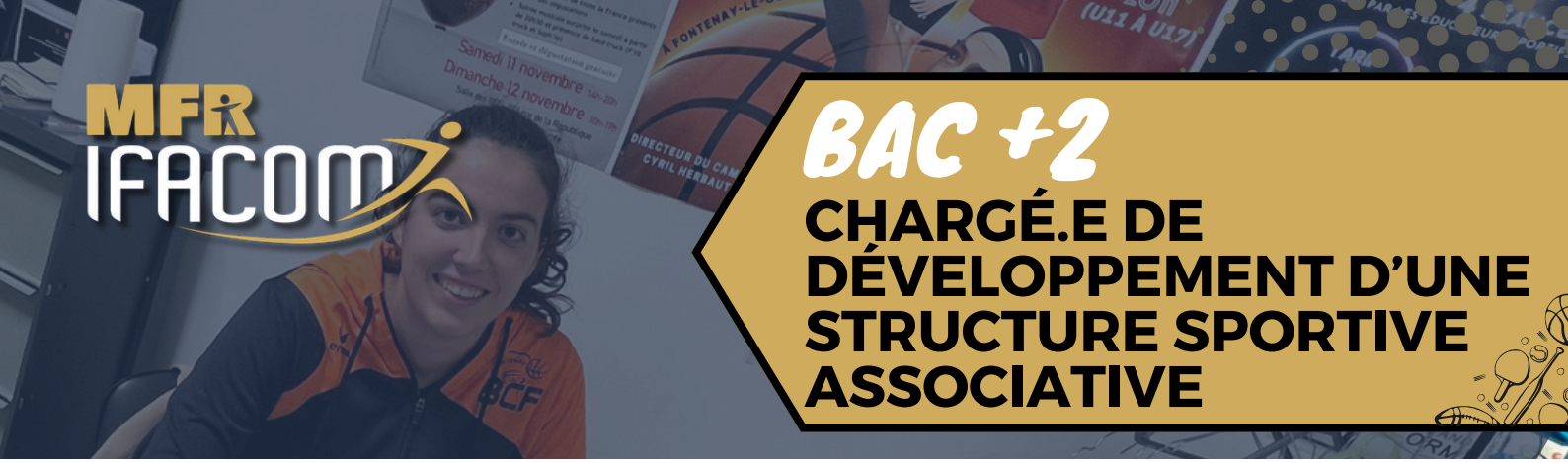

BAC +2
CHARGÉ.E DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

MÉTIERS VISÉS & DÉBOUCHÉS

- Chargé de développement d'une structure sportive
- Coordinateur de projet
- Chargé de projet partenariats
- Chargé de communication et événementiel
- Gestionnaire administratif et financier

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bachelor
- Licence professionnelle
- Titre à finalité professionnelle certifié BAC +3

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'alternant est préparé et évalué sur sa capacité à

- Diagnostiquer une structure sportive et élaborer un projet de développement partenarial
- Définir et superviser la stratégie marketing et le plan de communication
- Mobiliser et fédérer les équipes ainsi que les bénévoles autour du projet de la structure sportive
- Piloter et coordonner l'organisation d'événements sportifs
- Assurer et optimiser la gestion administrative et financière de la structure

PRÉ-REQUIS

- Etre âgé de 18 ans jusqu'à 30 ans
- Etre titulaire d'un niveau 4 (BAC général, technologique, professionnel ou d'un BPJEPS)
- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent
- Attester d'une expérience, au sein d'une ou plusieurs associations sportives, d'au moins 1 an

CONDITIONS D'ADMISSION

- Passer un entretien de positionnement
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

RYTHME

- 35 heures de cours
- 1 semaine en formation / 3 semaines en structure

TEMPS EN ENTREPRISE

- 63% du temps

DURÉE

- 715 heures en apprentissage en centre de formation (possibilité de mobilité à l'étranger)

PRESTATIONS DE SERVICES

- **91.50 €** par mois (restauration, mobilité à l'étranger et projet pédagogique)
- Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de la structure d'accueil
- Pré-inscription de **30 €**

MODULES

ANALYSE STRUCTURELLE DE L'ORGANISATION

- Sociologie et écosystème de la structure
- Organisation et fonctionnement
- Cadre légal et règlementaire

GESTION DE LA STRUCTURE

- Suivi administratif, comptable et financier
- Animation d'équipe et gestion RH
- Règles de sécurité et d'hygiène
- Démarche RSO

DEVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE

- Déploiement d'un plan d'actions
- Organisation et diversification des activités sportives, des produits ou services de la structure

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

- Stratégie de communication de la structure
- Techniques et démarches de communication interne/externe - Mise en œuvre d'événements sportifs

RECHERCHE DE FINANCEMENTS

- Définition des enjeux
- Montage de partenariats
- Démarche prospective
- Suivi des dossiers de subvention et/ou de labellisation

GESTION DE PROJET

- Définition et principes
- Méthodologie
- Outils de pilotage
- Animation
- Bilans

Statut : Salarié d'une entreprise en contrat d'apprentissage

BLOCS

BLOC 1 - ACCOMPAGNER LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- Elaboration d'un dossier professionnel
- Entretien avec un jury d'évaluation

BLOC 2 - GÉRER L'ADMINISTRATION ET LES RESSOURCES D'UNE STRUCTURE SPORTIVE

- Elaboration de trois notes de synthèse
- Entretien avec un jury d'évaluation

BLOC 3 - GÉRER LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LEURS ÉQUIPEMENTS AU SEIN DE LA STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- Elaboration d'un dossier professionnel
- Entretien avec un jury d'évaluation
- Présentation de deux études de cas :
- Prévention des risques en matière d'hygiène et sécurité des activités proposées et en lien avec les installations
- Inscription de la structure dans une démarche RSE/RSO

BLOC 4 - ORGANISER UN ÉVÈNEMENT PONCTUEL AU SEIN DE LA STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

- Elaboration d'un dossier technique de faisabilité d'un évènement ponctuel
- Entretien avec un jury d'évaluation

STRUCTURE D'ACCUEIL

√ Tout type d'organisation (non marchande) dans le domaine du sport : association, clubs sportifs, fédérations, y compris secteur public (collectivités territoriales).

RÉMUNÉRATION :

Salaire minimum mensuel au 01.06.2026

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 867,02€, taux horaire : 12,31€

	-18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
1ère année	27% 504€	43% 802€	53% 989€
2ème année	39% 728€	51% 952€	61% 1 138€
3ème année	55% 1026€	67% 1 250€	78% 1 456€

Possibilité de signer également un contrat de professionnalisation pour les jeunes de + de 30 ans

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel. Études de cas et travaux dirigés.
- Projets pédagogiques en partenariat avec des structures du territoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Conditions d'obtention de la certification : chaque compétence du bloc doit être acquise et tous les blocs doivent être validés. Aucune compensation n'est opérée entre les blocs.
Nom du certificateur : OC SPORT - Organisme Certificateur de la branche du Sport
Date d'enregistrement au RNCP 09/01/2024 et date d'échéance d'enregistrement : **18/10/2026**
RNCP N°38142. https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38142/

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Navette La Roche-sur-Yon jusqu'au CFA mise en place pour le lundi matin et vendredi midi uniquement. A 3mn, un arrêt de bus ligne "Impuls'yon". Parking élèves sur place. Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes en situation de handicap. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap (Christelle COULON) la faisabilité selon le handicap.

MFR IFACOM

BAC +2

CHARGÉ.E DE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE SPORTIVE ASSOCIATIVE

Statut : Salarié d'une entreprise en contrat d'apprentissage

PRINCIPES ET CARACTÉRISTIQUES

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE

- Jeune de 18 ans à de moins de 30 ans
- 1350 heures de cours sur 2 ans

RYTHME

- 1 semaine en formation
- 2 semaines en entreprise
- 35 heures de cours

- Pour les +26 ans 100% du SMIC
- Début de contrat : dès le **01/07/2026**
- Période d'essai de 45 jours travaillés en entreprise

- CDD de 22 au 24 mois maximum
- 5 semaines de congés payés par an
- Fin de contrat : le **29/08/2028** maximum

DÉMARCHES À SUIVRE

DEMANDE D'INFORMATION

- Contacter la MFR IFACOM
- Envoi de documentation et/ou dossier de candidature

PARTENARIAT

- Entretien de motivation pour valider le projet professionnel du jeune
- Rencontre avec l'entreprise pour valider ses besoins
- Mise en relation de jeunes en recherche des entreprises intéressées
- Contacts réguliers par téléphone ou e-mail
- Organisation d'un job dating en avril

RENTRÉE SCOLAIRE

- Envoi du dossier de rentrée à la famille fin août
- Rentrée scolaire en septembre (intégration possible jusquà fin octobre selon les places disponibles).

SIMULATION FINANCIÈRE

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

Salaire minimum mensuel au **01.06.2026**

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 867,02€, taux horaire : 12,31€

La rémunération dépend de l'âge, de l'année de formation et de la situation du jeune avant le contrat.

	-18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
1ère année	27% 504€	43% 802€	53% 989€
2ème année	39% 728€	51% 952€	61% 1 138€
3ème année	55% 1026€	67% 1 250€	78% 1 456€

+26 ans 100% du SMIC. Pas de charges patronales pour les contrats d'apprentissage (-10 salariés).
Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération plus élevée.

LE PLANNING DE FORMATION BAC +2 CD2S

PLANNING 1ÈRE ANNÉE - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Planning prévisionnel 2026-2027 - Sous réserve de modifications
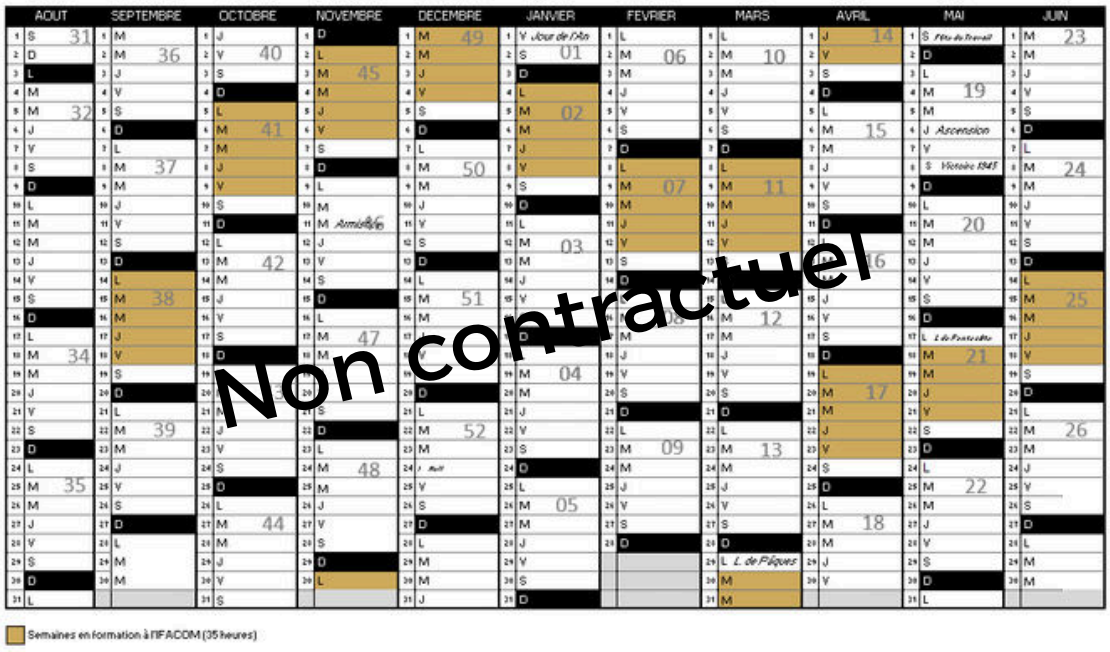
Rythme alternance : 1 semaine en centre de formation/ 3 semaines en entreprise (exemple : non contractuel)